

NOVEMBRE 2025

NÉO

Arts et cultures, un horizon commun



Un même droit pour toutes et tous

Les arts et les cultures sont parmi les domaines les plus socialement inégalitaires et dont la maîtrise en termes de savoirs et compétences est particulièrement discriminante dans la scolarité. L'école publique se doit de lutter contre ces inégalités, notamment à travers l'éducation artistique et culturelle (EAC). Malgré une place réduite dans les programmes, cet enseignement offre aux élèves une ouverture à la diversité du monde qui les entoure, saturé d'artefacts culturels. Œuvres musicales, picturales, architecturales... leur sont tout à la fois familières et étrangères, aiguisent leur curiosité et peuvent susciter plaisir, émerveillement sensoriel ou rejet. Sans jugement sur les pratiques familiales, l'école a pour mission de multiplier les découvertes et faire du commun. Une mission qui donne tout son sens à la polyvalence du métier de PE.

Tandis que des choix politiques tendent à réduire l'offre culturelle et en restreindre l'accès de toutes et tous par des coupes budgétaires drastiques, certaines collectivités font le choix d'octroyer des moyens spécifiques à l'EAC : intervenant-es, classes orchestre, financement de projets et de collaborations avec des artistes... Mais si ces partenariats peuvent enrichir les enseignements grâce à l'expertise technique des artistes, les PE gardent la main sur la conception des scénarios pédagogiques. Une question de métier critique quand la formation est réduite à peau de chagrin et que les moyens manquent.

**Faire entrer l'art
à l'école !**

PAGE 2

**3 questions
à Nathalie Montoya**

PAGE 3

**« Les petits tableaux »
ouvrent des portes**

PAGE 4

**Orchestrer les
apprentissages**

PAGE 2

**La culture ne se paie
pas de mots**

PAGE 3

**Enseigner les pratiques artistiques
et culturelles, ça s'apprend !**

PAGE 4

De la diversité culturelle Pour s'élever ensemble

Faire entrer l'art à l'école !

L'éducation artistique et culturelle, riche en apports pour les élèves, est un élément majeur pour lutter contre les inégalités scolaires.

Qu'elle soit traitée en tant que telle ou inscrite dans un projet transdisciplinaire, l'éducation artistique et culturelle (EAC), largement plébiscitée par les élèves, est fondamentale à l'école primaire.

En sollicitant sens et émotions tout en étant source de savoirs et compétences, l'EAC offre de nombreux apports qui participent au développement cognitif, psychologique, social, émotionnel, moteur ou affectif dès le plus jeune âge. Qu'il s'agisse de préparer la représentation d'un chant choral, d'une chorégraphie ou d'une exposition photo, les séances ne font pas qu'ouvrir de nouveaux horizons à l'imaginaire et à l'épanouissement des élèves. Leur aboutissement sous forme de production destinée à un public confère aussi du sens aux apprentissages tout en soutenant la motivation des élèves. Ces contextes d'expression offrent aussi des bulles de respiration et des supports de réussite dont peuvent s'emparer des élèves mis en difficulté par la forme scolaire.



© MILLERAND/NAJA

Un exercice vivant

La rencontre avec des institutions et des artistes, la pratique d'une activité à visée expressive, l'expérimentation de gestuelles sont aussi le creuset de la maîtrise de savoirs inédits et du développement de nombreuses compétences sociales, individuelles ou collectives.

La pratique artistique collective permet aux élèves de confronter leurs idées, valeurs, représentations et positionnements, mais aussi de pouvoir aborder toutes les questions de société dans un cadre qui cultive le commun. C'est un véritable exercice vivant, concret pour former les citoyens et citoyennes de demain.

Du fait d'un éloignement géographique ou socio-culturel, beaucoup d'élèves n'ont pas ou peu accès aux lieux académiques de culture tels que le théâtre, le musée, le conservatoire ou l'opéra, lieux de culture dite « savante ». L'école doit favoriser la découverte et la fréquentation de ces lieux tout en abordant toutes les cultures, y compris populaires, à égalité d'estime. L'ouverture à tous les arts, sans exclusive, garantit l'accès de toutes et tous à une culture commune et diversifiée, permettant aux élèves d'associer apports scolaires et familiaux.

► ORCHESTRER LES APPRENTISSAGES

Des collectivités font le choix de proposer la mise en place de classes orchestre. Des instruments sont prêtés aux élèves et des professeur·es de l'école de musique ou du conservatoire apportent leur expertise. À raison d'une à deux heures par semaine pendant trois ans (du CE2 au CM2), les élèves apprennent à jouer et pratiquer en orchestre.

L'intervenant·e apporte un éclairage technique : tenir son instrument, adopter la bonne posture, ajuster le souffle, accorder les cordes, coordonner ses mouvements, donner des

repères pour jouer ensemble... L'enseignant·e reste toujours responsable de l'organisation pédagogique et l'unique garant de la continuité des apprentissages : progression, conformité aux programmes, modalités pédagogiques, repérage des difficultés et différenciation... Ce dispositif en co-intervention nécessite donc préparation et concertations. Selon la maîtresse de conférence Christine Amans Passaga, « les enjeux d'apprentissage doivent être clairs, les rôles de chacun·e bien établis et les démarches concertées. »



« Rompre avec la forme scolaire »

3 QUESTIONS À Nathalie Montoya, sociologue et maîtresse de conférences à l'université Paris-Cité.

1 POURQUOI ENSEIGNER LES ARTS ET LA CULTURE À L'ÉCOLE ?

Alors que la rhétorique de l'échec de la démocratisation de la culture se développait dans les années 80 et 90, l'idée que l'école constituait le lieu idéal de réalisation du projet de démocratisation s'est imposée. Tout d'abord parce que l'accès à l'éducation primaire et secondaire a été effectivement démocratisé et qu'il est théoriquement possible à l'école de s'adresser à l'ensemble des classes sociales. Ensuite, parce que l'on suppose que l'enfance et l'adolescence sont les moments de vie durant lesquels les expériences sont les plus socialisatrices. (...) L'EAC suscite un fort engouement de la part des acteurs culturels et éducatifs car il est aujourd'hui le réceptacle de toutes les utopies contemporaines et que ces projets sont des lieux d'expérimentation importants, relativement précaires et qu'ils font souvent l'objet de réinventions, de bricolages, faute de moyens. Ils peuvent constituer des lieux de réalisation, au sein de l'école, de petites utopies, ce que Foucault appelait des « hétérotopies ».

2 PAR QUOI COMMENCER AVEC DE JEUNES ÉLÈVES ?

Ces projets apparaissent comme des bulles d'air, des espaces de respiration, pour les acteurs éducatifs et pour les élèves. Ils permettent de rompre avec la forme scolaire, avec l'ordinaire du rythme et des rapports sociaux à l'école. Pour les élèves, la relation à l'artiste prime. Instituer une relation bienveillante avec les élèves : c'est à cette condition que peuvent advenir les effets magiques que l'on prête

« Ces projets apparaissent comme des bulles d'air, des **espaces de respiration**, pour les acteurs éducatifs et pour les élèves. »

parfois à l'éducation artistique et culturelle – comme si la pratique artistique, l'aura d'un artiste, ou la seule confrontation avec les œuvres pouvaient à eux seuls avoir des effets de conversion, de révélations.

3 QUELS ENJEUX D'ÉGALITÉ ET DE CITOYENNETÉ ?

(...) Depuis les Lumières et la Révolution française en particulier, l'idée que l'éducation et la participation à la vie culturelle du pays contribuent à former le citoyen, à consolider la vie civique, à aiguiser le jugement politique et le sentiment d'appartenir à une même communauté, soutient le développement des politiques éducatives et culturelles. Ces ambitions sont attribuées de manière encore plus forte aux projets d'éducation artistique, précisément parce qu'ils se développent au croisement des politiques culturelles et éducatives. Hannah Arendt disait que « la culture et la politique s'entrappartiennent parce que ce n'est pas le savoir ou la vérité qui est en jeu mais plutôt le jugement et la décision » (...)

L'original de cet entretien a paru dans *Fenêtres sur Cours* n°483, juin 2022.



La culture ne se paie pas de mots

L'EAC permet de construire l'esprit critique, l'imaginaire et l'ouverture sur le monde. Cette discipline, pourtant inscrite aux programmes, est souvent reléguée au second plan. Les pratiques artistiques sont sacrifiées sous la pression des évaluations nationales et des injonctions aux « fondamentaux ». Néanmoins, pour rendre effectifs ces enseignements, il est possible de les penser différemment que sur un créneau hebdomadaire, ou encore dans une pédagogie de projet interdisciplinaire. L'organisation de la classe déroge souvent à la gestion ordinaire du groupe-classe. Pour toutes ces raisons, une réelle formation est donc impérative pour permettre aux PE d'envisager plus sereinement ces apprentissages.

À ces contraintes de temps s'ajoutent des contraintes matérielles et financières. L'EAC demande un budget particulier pour des déplacements, des entrées parfois payantes voire la rémunération d'artistes partenaires. Quant à la pratique, elle peut exiger du matériel spécifique et des espaces adaptés. Ces enseignements nécessitent donc de réels financements disponibles équitablement sur l'ensemble du territoire.

« Les petits tableaux » ouvrent des portes

Tous les deux ans, les écoles Carle Vernet de Bordeaux (Gironde) mettent en place un projet d'arts plastiques, sans intervenant·e extérieur·e.

L'initiative « Les petits tableaux » consiste à réaliser des tableaux collectifs sur un support en bois. Ces œuvres sont exposées en fin d'année, puis chaque enfant repart avec un tableau à accrocher chez lui. Chaque élève choisit librement son thème, sans contrainte imposée. « L'idée est de développer la créativité avec comme seule contrainte le support en bois, de dimension plutôt petite » précise Célia Gonzalez-Frondriest, enseignante de MS et directrice de la maternelle. Alors que le projet s'inscrit dans la pratique quotidienne en maternelle, les enseignant·es de l'élémentaire font le choix de banaliser une semaine. Les enfants expérimentent toutes sortes de techniques et démarches plastiques. Tout au long de l'année, ils testent par exemple différents outils (pinceaux, chiffons, brosses à dents...). Ce dispositif est l'occasion pour les élèves de visiter des



musées comme le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et de comprendre le concept d'exposition.

Lien école-familles

Pour les enseignantes de l'école, ce projet est un moyen de valoriser leur engagement et de créer du lien avec les parents. « Les familles issues de milieux populaires n'ont pas toujours les moyens matériels leur permettant d'accéder aux musées ou à la pratique des arts plastiques ou ne s'y autorisent pas » constate Célia. Étant donné le contexte social de l'école, plutôt

défavorisé, cette expérience artistique apporte ainsi une réelle ouverture aux enfants et aux familles. Les parents, qui connaissent maintenant ce projet mis en place depuis de nombreuses années, s'investissent notamment en fournissant toutes sortes de supports en bois ou encore à travers l'installation de l'exposition de fin d'année. En outre, le projet permet également un vrai travail d'équipe avec les ATSEM, les animateurs et animatrices du centre social.

ENSEIGNER LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES, ÇA S'APPREND !

Selon l'Observatoire des inégalités*, 58 % des cadres supérieurs visitent un musée au moins une fois dans l'année contre 31 % des employés et ouvriers. Une différence identique à celle des concerts, tandis que pour le théâtre, les fréquentations respectives sont de 42 % et 15 %.

En permettant à l'ensemble des élèves de s'approprier les clés de compréhension des arts, l'enseignement artistique et culturel les amène à se reconnaître légitimes à investir les lieux de culture, à s'engager dans des pratiques de création et au final, à comprendre que l'art est

un bien commun qui n'est pas réservé à une élite. Cet enseignement, levier de lutte contre les inégalités scolaires, nécessite des moyens importants, en particulier une formation initiale et continue de qualité. Or, la nouvelle formation initiale ne prévoit que 40 h sur les 780 h au cours des deux années de master pour les enseignements artistiques. Un volume horaire largement insuffisant ! La formation continue, quant à elle, reste centrée sur les mathématiques et le français... Des moyens financiers garantis par l'État sont également à consacrer à la résorption des inégalités territoriales d'accès aux lieux de culture et au financement des projets et interventions d'artistes.

* à partir des données 2024 du ministère de la culture